Rapport sur la situation de la Ville de Montreuil au regard du Développement Durable

Edition 2025

SOMMAIRE

EDITO	**4**
INTRODUCTION ET METHODE	**5**
AXE 1 – POLITIQUES EDUCATIVES	**7**
AXE 2 – ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	**21**
AXE 3 – GESTION DURABLE DES RESSOURCES	**31**
AXE 4 – SOLIDARITES ET CITOYENNETE	**37**
AXE 5 – ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RESILIENTE	**47**

Edito

Accélérer la transition écologique et solidaire, pour aujourd'hui et pour demain

L'année écoulée confirme une réalité désormais incontestable : le dérèglement climatique s'intensifie et frappe d'abord les plus fragiles. À Montreuil, ville populaire et solidaire, nous avons fait le choix d'agir, avec constance et lucidité, pour protéger les habitant·es et préparer l'avenir. Le Rapport Développement Durable 2025 en témoigne : malgré un contexte budgétaire fortement contraint, notre cap écologique et social reste clair.

Nos politiques publiques s'articulent autour d'un principe simple : l'écologie doit améliorer concrètement la vie quotidienne. Adapter la ville au changement climatique est une priorité. La Plateforme Montreuil Solidarité Alimentaire inaugurée le 4 décembre dernier, le Grand Chemin, la transformation de la Croix-de-Chavaux, la renaturation de l'espace public, la plantation et la production locale d'arbres participent à créer une ville plus fraîche, plus respirable et plus accessible.

Préserver les ressources est tout aussi essentiel. Gestion écologique des espaces, régie publique de l'eau, lutte contre les déchets, soutien au réemploi avec l'ouverture cette année du village du réemploi La Venelle : nous faisons le choix d'une économie circulaire, créatrice d'emplois et de solidarité. Un système économique qui s'appuie sur les principes de la démocratie réellement coopérative, permettant d'agir ensemble, habitants engagés, associations, entreprises locales, services publics.

Enfin, nous plaçons l'humain au cœur de la transition. Les politiques éducatives, la participation citoyenne, la jeunesse, la lutte contre les discriminations et les solidarités locales sont des leviers décisifs pour construire une transition juste.

Face à l'urgence climatique et sociale, nous n'avons pas le luxe de ralentir. À Montreuil, nous continuerons à accélérer, avec l'intérêt général comme boussole.

Mireille Alphonse
Adjointe au Maire en charge de la Transition et de la Démocratie alimentaire

Introduction et méthode

De l'obligation réglementaire...

Le Rapport développement Durable dresse un bilan des politiques, programmes et actions publiques, dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable, ainsi que des orientations et politiques à venir permettant d'améliorer la situation. Il propose une analyse des processus de gouvernance mis en œuvre par la collectivité pour élaborer, mener et évaluer son action. Plusieurs cadres de référence peuvent être utilisés pour apprécier l'impact des actions : les cinq finalités du développement durable énoncées dans le code de l'environnement, l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable par exemple.

La présentation du RDD à l'assemblée délibérante de la collectivité met au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, dans la perspective de faire évoluer la maquette budgétaire, en cohérence avec les enjeux locaux et les orientations stratégiques retenues.

Le RDD est une obligation légale pour les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants.

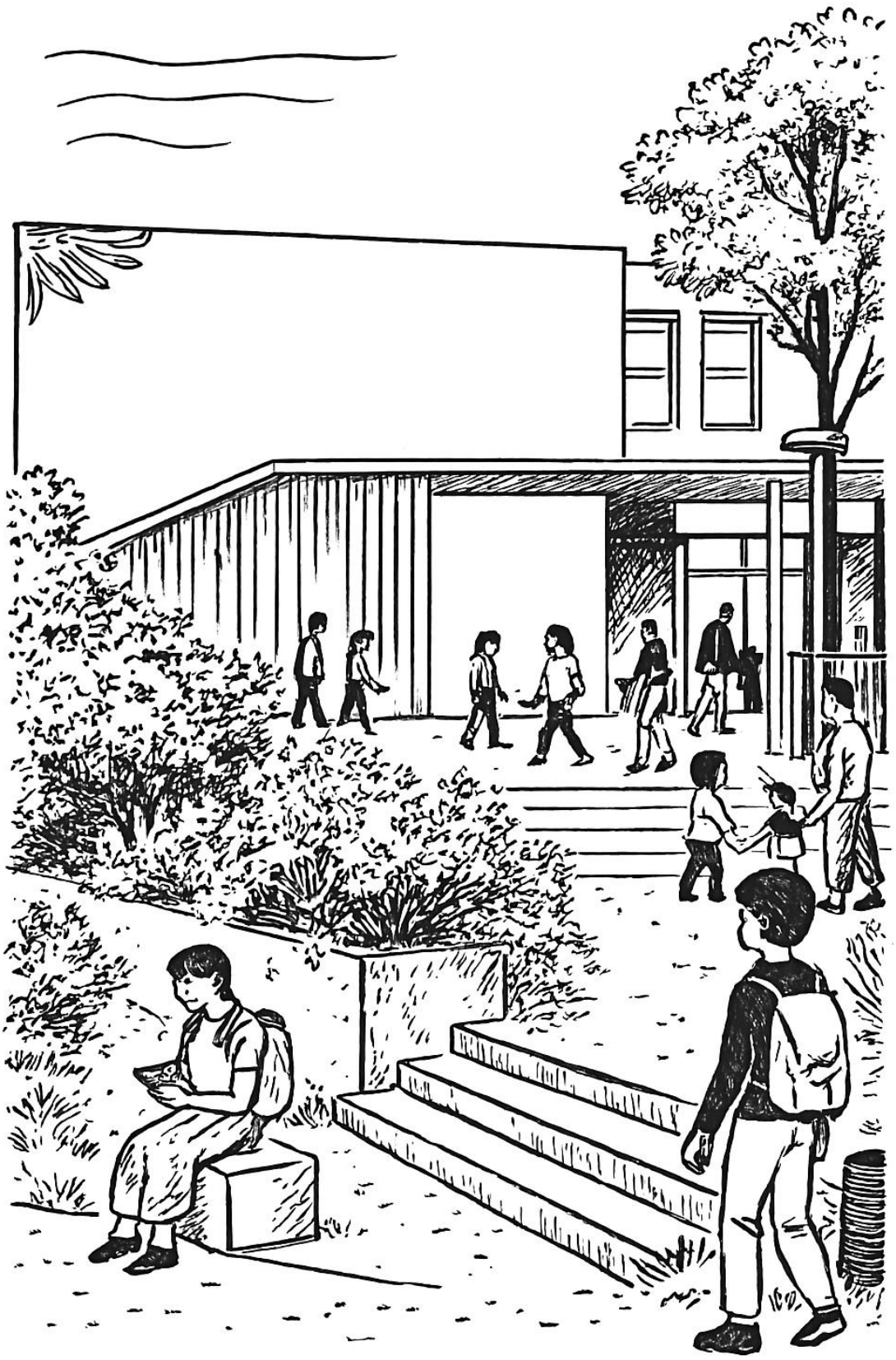
... à la décision budgétaire...

La ville de Montreuil réalise son rapport depuis plus de dix ans, ce qui permet de constater l'importance des actions mises en œuvre et de mesurer les continuités et inflexions dans l'action publique.

L'année 2024 a marqué une évolution, avec le souhait de mieux lier le rapport au processus de décision budgétaire, en lien avec l'annexe environnementale au budget primitif, dite « Budget Vert ».

... et à la mobilisation collective.

Le RADD met l'accent pour cette édition sur l'action de la ville en termes de **politiques éducatives**, au prisme du développement durable. Cette approche thématique permet d'entrer plus en détail dans les modalités de conduite en transversalité de l'action publique. Elle démontre que les politiques publiques débordent le cadre strict des organisations formelles pour irriguer le travail des élus, des services et leurs relations aux acteurs du territoire.



6

Axe 1 – Politiques éducatives

1.1. La Ville de Montreuil, actrice de l'éducation

La Ville de Montreuil exerce une compétence éducative fondamentale, s'étendant bien au-delà de la simple gestion des bâtiments scolaires (écoles maternelles et élémentaires). Elle est responsable de l'organisation et de l'encadrement de la continuité éducative pour l'ensemble de ses jeunes habitants, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Cette compétence se traduit par la mise en œuvre de politiques publiques couvrant :

- L'accueil des tout-petits (crèches, relais petite enfance, LAEP).
- Les temps périscolaires et extrascolaires (pause méridienne, centres de loisirs, centres de vacances études surveillées).
- L'animation et l'accompagnement de la jeunesse.
- Le soutien aux activités culturelles et sportives.

Une organisation pluridisciplinaire au service des jeunes publics

La force et l'efficacité de l'action éducative de Montreuil résident dans sa structure transversale et coordonnée. Plusieurs directions travaillent de concert pour garantir un parcours éducatif complet et cohérent. Y contribuent plusieurs services, entre autres :

- Direction de l'éducation : gestion du temps scolaire, du bâti scolaire, de la restauration.
- Direction de l'enfance organisation et coordination des accueils en centres de loisirs, en centres de vacances sur les temps périscolaires et extrascolaires.
- Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire : accompagnement des enfants adolescents et jeunes adultes lors de lors de temps d'accueils et en séjours
- Direction de la petite enfance : gestion des crèches et des modes d'accueil, des relais petite enfance et des LAEP dans le cadre de la politique de soutien à la parentalité
- Direction de la Culture et Direction des Sports : enrichissement et diversification de l'offre d'activités.
- Pôle Valorisation de la Nature : éducation à l'environnement et la nature en ville.

Cette collaboration inter-directions assure une prise en charge globale de l'enfant et du jeune, faisant de la Ville un véritable écosystème éducatif.

Le Développement Durable : enjeu central et structurant

L'intégration du Développement Durable (DD) dans les politiques éducatives n'est pas une simple option, mais une nécessité pour Montreuil, motivée par trois raisons majeures :

- Répondre aux urgences climatiques et sociales : face aux défis du changement climatique, de la raréfaction des ressources et des inégalités croissantes, l'éducation est l'outil le plus puissant pour former des citoyens conscients, capables d'agir et de s'adapter.
- Garantir la qualité de l'accueil et le bien-être : l'approche DD permet d'améliorer concrètement le quotidien des jeunes publics et des agents. Elle se traduit par des actions directes comme l'amélioration de la qualité de l'air dans les crèches et écoles (produits ménagers éco-responsables), l'offre d'une alimentation plus saine et durable (produits bio, menus végétariens) et la création d'espaces d'apprentissage plus écologiques (cours de récréation végétalisées, potagers).
- Former les Éco-citoyens de demain : en sensibilisant les enfants et les jeunes dès leur plus jeune âge au développement durable, la Ville favorise l'esprit critique, la solidarité et les compétences nécessaires pour un avenir soutenable. Les dispositifs municipaux (centres de loisirs, crèches) deviennent ainsi des lieux d'une citoyenneté responsable.

En mobilisant toutes ses directions autour de cet objectif, la mairie de Montreuil affirme sa volonté de placer les générations futures au cœur d'une transition écologique et solidaire.

Nous avons travaillé pour ce rapport sur la base d'entretiens avec les directeur·ices concerné·es et d'un atelier collaboratif autour de la "Fresque des 5P " : cet outil permet de catégoriser les actions existantes et d'identifier de nouvelles pistes de travail dans le cadre du développement durable, en assurant une couverture complète et équilibrée des enjeux.



- P1/PERSONNES (Bien-être, Santé, Inclusion, Égalité) : quelles actions pour le bien-être de toutes et tous ?
- P2/PLANÈTE (Ressources, Climat, Biodiversité) : comment protéger notre environnement et ses ressources ? `
- P3/PROSPÉRITÉ (Achats responsables, Économie locale, Infrastructures durables) : comment construire un avenir durable et équitable ? `
- P4/PAIX (Gouvernance, Sensibilisation, Engagement citoyen) : comment promouvoir la justice, la participation et l'éducation ? `
- P5/PARTENARIATS (Collaborations internes et externes) : avec qui et comment travailler ensemble pour nos objectifs ? `

1.2. Personnes - Garantir le bien-être, l'inclusion et l'égalité

L'axe Personnes du développement durable se concentre sur l'éradication de la pauvreté, la garantie de la dignité, de l'égalité et de la bonne santé. Dans le contexte des politiques éducatives de Montreuil, cela se traduit par la volonté de garantir un environnement d'accueil sain, inclusif et participatif pour tous les enfants, les jeunes et le personnel municipal.

Santé, nutrition et cadre de Vie

Le volet santé est intrinsèquement lié à l'environnement quotidien des jeunes publics, notamment par l'alimentation et la qualité du cadre de vie.

- Plan alimentaire durable : la Ville a engagé une transformation profonde de la restauration collective, un point de convergence majeur entre la santé des enfants et la préservation de la planète. Cette politique est visible à plusieurs niveaux :
    - Qualité des produits : augmentation significative de la part du bio et des produits en circuit court et de saison dans les cantines scolaires et les crèches.
    - Diversification des menus : introduction quotidienne d'options sans viande dans les selfs scolaires, couplée à l'instauration d'un jour végétarien et d'un jour pescétarien. Cette démarche nutritionnelle est renforcée par l'attention donnée à la saisonnalité dans les repas préparés sur place en crèche.
    - Lutte contre le gaspillage : les temps de pause méridienne sont l'objet d'un gros travail sur la réduction du gaspillage et la pédagogie active (traduction des menus en images, actions spécifiques), y compris le remplacement progressif des goûters individuels par des goûters collectifs .



- Qualité Environnementale des Espaces : La santé des agents et des enfants est assurée par l'utilisation de produits ménagers de bonne qualité environnementale (savon noir, vinaigre blanc) dans les crèches et par l'amélioration du bâti scolaire via des investissements continus (travaux de confort sur le bâti, programmes de rénovation comme Anatole France, Nanteuil, Méliès) et l'extension du centre social Espéranto.

Pédagogie et apprentissages durables

L'environnement physique et matériel devient un support d'apprentissage pour les enfants et jeunes.

- Cours Oasis et Végétalisées : les projets de Cours Oasis ou de végétalisation des espaces récréatifs, développés en collaboration inter-directions (DEPM, Enfance, Éducation), transforment la cour de récréation en un lieu d'apprentissage, de jeu non-genré, et de sensibilisation à la nature et à la gestion de l'eau.
- Économie circulaire dans les ateliers : le développement de l'Atelier couture (récupération de tissus, seconde main, créations de matériel) et la récupération de matériaux dans les centres de loisirs forment les enfants et le personnel aux principes du réemploi et de l'économie circulaire.

Les actions autour de P1 sont ainsi la preuve que les préoccupations environnementales et les préoccupations sociales (santé, inclusion, participation) sont indissociables dans la politique éducative de Montreuil.

1.3. Planète - Protéger les ressources, la biodiversité et le climat

Le pilier Planète engage la Ville à réduire son empreinte environnementale et à éduquer les jeunes générations aux défis écologiques. Les politiques éducatives de Montreuil se positionnent comme un levier essentiel pour préserver la qualité de l'environnement local et sensibiliser concrètement à la gestion des ressources naturelles (eau, énergie, matériaux).

Éducation à la nature et à la biodiversité

L'accès à la nature est un droit pour l'enfant et un support pédagogique essentiel pour comprendre les écosystèmes et le cycle de vie.

- Pédagogie par la pratique : la Ville utilise ses espaces naturels comme des salles de classe en plein air.
    - Le Jardin des Néfliers, nouvellement créé, est destiné à devenir un lieu privilégié d'accueil et de pédagogie pour les enfants.
    - Des ateliers sont proposés aux enfants au sein des accueils de loisirs (jardinage, bricolage avec des matériaux de récupération...) mais aussi lors des sorties dans les parcs et les forêts.
    - Des ateliers de jardinage sont organisés avec des associations locales comme "On Sème Tous" (notamment aux crèches Rosenberg et Makeba) et des visites régulières de parcelles dans les Murs à Pêches sont proposées, permettant aux jeunes de découvrir l'agriculture urbaine et le patrimoine local.
    - Les Visites de fermes (éventuellement couplées aux classes nature et patrimoine) ancrent l'alimentation dans son contexte de production.
    - Création d'un potager pédagogique au sien de l'antenne Bel Pêche avec des ateliers proposés par une association des Murs à Pêches "Cultures en Herbes".

Pédagogie active : ces initiatives rejoignent le travail éducatif autour de l'eau, notamment la Classe eau-climat en lien avec la coordination Eau Île-de-France, qui sensibilise aux enjeux de la ressource.

Économie circulaire et matériaux responsables

La lutte contre le gaspillage et l'obsolescence passe par un choix rigoureux des équipements et une approche de l'achat responsable.

- Matériel durable et écologique : les politiques d'achat intègrent désormais des critères environnementaux stricts pour les équipements destinés aux jeunes publics :
    - Achat de jeux et jouets privilégiant le bois, les matières recyclables ou recyclées.
    - Renouvellement de toute la vaisselle des crèches pour mettre définitivement fin à l'usage du plastique, garantissant une meilleure santé et réduisant les déchets.
- Réemploi et réparation : la récupération de matériaux et l'utilisation de l'imprimante 3D pour remplacer des éléments manquants de jeux illustrent l'engagement de la Ville pour prolonger la durée de vie des objets et intégrer l'esprit de réparation dans les pratiques éducatives.
- Imprimante 3D : création d'une main articulée par les jeunes de l'antenne jeunesse Picasso pour des enfants et jeunes porteurs d'handicaps. Celle-ci a été offerte à la délégation Palestinienne de Beit Sira (ville avec laquelle nous sommes en coopération). Ateliers de création de médailles avec des jeunes dans le FabLab de la cité de l'espoir pour les participants à un tournoi de football organise par la DJEP

Réduction de l'empreinte carbone et bien-être au travail

La démarche DD est également une démarche d'amélioration des conditions de travail et de pilotage de l'impact environnemental des services.

- Mobilité et logistique : la reprise en interne du budget logistique de l'éducation permet de travailler sur le sourçage des matériaux et d'intégrer des critères de proximité et de durabilité dans le remplacement du mobilier.
- Évaluation de l'impact : l'accueil d'un Service Civique dédié à l'impact carbone des actions du service Jeunesse est une initiative structurante. Elle permet de mesurer objectivement l'empreinte des activités et de définir des pistes concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ancrant le DD dans une démarche de performance mesurable.
- Santé au travail : le choix d'achats de mobilier mieux adapté, notamment pour le personnel des crèches, démontre que les préoccupations environnementales (sourcing) sont couplées aux préoccupations sociales (bien-être au travail) de la démarche P1 et P2.

Les actions autour de P2 positionnent ainsi les directions éducatives comme des acteurs clés de la transition écologique de Montreuil, faisant de chaque structure d'accueil un lieu de sensibilisation et d'expérimentation pour les enfants.

1.4. Prospérité - Gérer les ressources pour un avenir durable

Le pilier Prospérité du développement durable concerne la gestion financière, l'investissement responsable, et l'économie circulaire. Pour les politiques éducatives de Montreuil, cela signifie optimiser l'utilisation des deniers publics et des équipements tout en assurant l'accès de tous aux services essentiels.

Optimisation des ressources et économie circulaire

La direction des politiques éducatives s'engage dans une gestion des ressources qui privilégie la durabilité des équipements et la réduction des coûts à long terme liés à la consommation et au renouvellement.

- Réparation et réemploi : l'acquisition d'une imprimante 3D par la Direction de l'enfance est une démarche emblématique de l'économie circulaire. Elle permet de fabriquer sur place des pièces de rechange pour les jouets et jeux, prolongeant ainsi leur durée de vie et réduisant les dépenses d'achat de nouveau matériel.
- Gestion des déchets et maîtrise des coûts : la mise en place du tri systématique dans l'ensemble des structures (crèches, écoles, centres de loisirs) est une action concrète qui non seulement sensibilise les enfants, mais contribue également à l'objectif global de la Ville de réduire les coûts de traitement des déchets.
- Bâtiments durables : les travaux de rénovation du bâti scolaire, même s'ils sont coûteux à court terme, représentent un investissement pour la prospérité future en améliorant la performance énergétique des bâtiments et en réduisant les coûts d'exploitation à long terme.

Justice sociale et accès aux services : une prospérité partagée

Le développement durable exige que les bénéfices de cette prospérité soient équitablement partagés. Dans le secteur éducatif, cela passe par la garantie d'un accès de qualité pour toutes les familles.

- Adaptation de la tarification : la Ville réaffirme son engagement à continuer l'adaptation de la tarification des services (restauration, centres de loisirs, centres de vacances) afin de maintenir l'objectif de justice sociale. Cette politique est essentielle pour garantir que la qualité des services éducatifs ne soit pas un facteur d'exclusion sociale.

Axe de progrès stratégique : investir dans l'humain et les compétences

Les directions ont clairement identifié un besoin d'investissement dans les compétences internes pour pérenniser la démarche DD.

- Renforcement de la formation : il est crucial de renforcer la formation des équipes (animateurs, ATSEM, agents de crèches, relais petite enfance, LAEP, personnel de restauration) aux enjeux environnementaux et de développement durable. a certains égards, le DD n'est pas encore intégré de manière systématique dans les parcours de formation, ce qui renforce la nécessité de déployer davantage d'actions formatives en la matière ; néanmoins de nombreux ateliers sont proposés au sein des accueils de loisirs.

Impact Prospérité : cet investissement en capital humain est une condition de la prospérité à long terme du service public, garantissant que les agents ont les compétences pour mettre en œuvre les politiques d'achats durables, de réduction de l'énergie et de gestion responsable des équipements.

1.5. Paix - Promouvoir l'égalité, la justice et la citoyenneté

Le pilier Paix (ou Paix, Justice et Institutions Efficaces) met l'accent sur la construction de sociétés inclusives, fondées sur le droit, l'égalité et la non-violence. Pour les politiques éducatives de Montreuil, cela se traduit par l'engagement à former des citoyens critiques, respectueux et ouverts sur le monde, luttant contre toutes les formes de discrimination.

Participation, citoyenneté et inclusion

L'éducation au développement durable passe par l'apprentissage de la vie collective, l'engagement et le sentiment d'appartenance.

- Démocratie participative : la participation des familles et des jeunes est structurée par la mise en place des Conseils de crèches dans chaque établissement municipal. Ces conseils favorisent la co-éducation et le partage des orientations.
- Engagement citoyen : les actions concrètes comme la "Journée sur les droits des enfants" (axe du Projet Éducatif Territorial) et les "Actions rue propre dans les

quartiers" permettent aux jeunes de se mobiliser activement pour améliorer leur propre cadre de vie et d'expérimenter la citoyenneté en action.

- Accueil inclusif : la question de l'accueil inclusif est une priorité thématique forte, ayant fait l'objet du séminaire de direction de la Petite Enfance en 2025, illustrant la volonté de la Ville d'intégrer les enfants porteurs de handicap ou ayant des besoins spécifiques, y compris en partenariat avec des crèches externes.
- 60 enfants en moyenne sont accueillis chaque mercredi au sein des accueils de loisirs

La Ville encourage activement la participation des jeunes comme acteurs de la vie démocratique et de la transition écologique.

- Instances de participation : le Comité Jeunes de Montreuil est l'instance centrale d'engagement civique. En structurant leurs débats autour de thématiques sociétales majeures, les jeunes démontrent une appropriation des enjeux de développement durable :
    - Campus Climat en 2023 : focalisé sur les enjeux environnementaux et l'action locale (croisement avec le pilier Planète).
    - Campus culture de la Paix en 2024 : axé sur la résolution de conflits, le vivre-ensemble et les valeurs de la République.
    - Campus Stop les discriminations 2025
- Outils de dialogue : pour garantir des interactions pacifiques et constructives au sein des structures (centres de loisirs, accueils périscolaires), la Ville investit dans la formation des équipes à la communication non violente (CNV), offrant aux agents et indirectement aux jeunes des outils concrets pour la gestion apaisée des conflits.

Égalité et lutte contre les discriminations

L'inclusion et l'égalité des chances sont au cœur des politiques éducatives pour bâtir une société juste.

- Pédagogie de l'égalité : des actions spécifiques sur l'égalité entre les filles et les garçons et la lutte contre les discriminations sont menées dans l'ensemble des structures éducatives. Ces programmes visent à déconstruire les stéréotypes de genre, ethniques ou sociaux et à promouvoir l'acceptation de la diversité dès le plus jeune âge (croisement avec le pilier Personnes).
- Accès à la culture : l'envoi d'une carte de bibliothèque à chaque enfant inscrit en CP est une mesure forte pour garantir l'égal accès à la culture, aux savoirs et au plaisir de la lecture, socles essentiels de l'épanouissement individuel et de l'esprit critique.
- Projet sur les routes de l''esclavage portée par le centre social Espéranto : visite de l'ile de Goré, puis le Brésil et en 2025 un voyage en Afrique du Sud.
- Accueil d'une délégation de jeunes Palestiniens, dans le cadre du projet Jer'Est 2.

Devoir de mémoire et ouverture internationale

La transmission de l'histoire et l'ouverture sur le monde sont indispensables pour comprendre les enjeux de la paix et de la solidarité.

- Voyages mémoriels : l'organisation de voyages mémoriels, notamment à Auschwitz, permet aux jeunes de Montreuil de se confronter directement aux heures sombres de l'Histoire. Ces expériences forment la conscience collective et rappellent l'importance de la vigilance démocratique et de la lutte contre l'antisémitisme et le racisme.
- Coopération Nord-Sud : le financement et l'accompagnement de mobilités de jeunes au Sénégal sur un projet d'agriculture durable est un exemple de solidarité internationale. Cette initiative permet aux jeunes Montreuillois d'appliquer concrètement les principes du DD dans un contexte interculturel, renforçant l'esprit de coopération et de compréhension mutuelle (croisement direct avec les piliers Planète et Prospérité).
- La mobilité en Italie à l'été 2025 du projet Symphonie Verte a permis à un groupe de jeunes du centre social du Grand air d'aller à la rencontre des acteurs de l'alimentation durable dans la région de Vénétie

Le pilier P4 illustre comment l'action éducative de Montreuil prépare les nouvelles générations à être des citoyens actifs, conscients de leur histoire et engagés pour un avenir plus juste, tant localement que mondialement.

1.6. Partenariats - Levier de la transformation éducative

Le pilier Partenariats est essentiel : il reconnaît que la mise en œuvre réussie du développement durable nécessite la mobilisation de tous les acteurs – publics, associatifs, privés, et citoyens. À Montreuil, ce pilier est le socle qui permet d'enrichir l'offre éducative et d'ancrer les pratiques durables dans la réalité du territoire.

Partenariats institutionnels et culturels

La Ville s'appuie sur ses propres directions et sur les institutions culturelles du territoire pour créer une offre éducative d'une grande densité.

- Synergies internes : la collaboration étroite avec la Direction de la Culture est structurante. Elle se matérialise par des résidences artistiques au Centre Tignous pour l'Art Contemporain ou à l'Instrumentarium, transformant ces lieux en espaces d'apprentissage et de création pour les jeunes. Par la proposition d'ateliers réguliers en direction du public des accueils de loisirs (spectacle, expositions, ateliers, chorale...)
- Réseau culturel : les partenariats avec les grandes institutions culturelles du territoire (Cinéma Le Méliès, Théâtre Populaire de Montreuil, Bibliothèques, Conservatoire de Musique et de Danse) garantissent aux jeunes publics un accès privilégié à l'éveil artistique et culturel.
    - Le Centre Tignous pour l'Art Contemporain est explicitement valorisé comme un lieu d'éducation au vivre-ensemble (croisement avec P4 : Paix) à travers l'art.

Coopération associative et éducation populaire

Le secteur associatif est un partenaire clé pour l'éducation au développement durable, apportant expertise thématique et proximité terrain.

- Éducation à l'environnement : la Ville s'associe à des associations d'éducation populaire ou au développement durable, comme l'illustre le travail avec Léz'arts dans les Murs. Ces collaborations permettent de déployer des ateliers concrets (jardinage, réemploi, etc.) qui ancrent les principes du DD (P2 : Planète) dans l'imaginaire et la pratique des enfants.
- Mobilité et sécurité : le partenariat en cours de développement avec l'USEP 93 dans le cadre du programme Savoir Rouler (avec une piste d'apprentissage à l'école Daniel Renoult) est un excellent exemple de coopération pour l'apprentissage des mobilités douces, essentielles à l'avenir urbain (P2 : Planète). Ce dispositif est complété par le programme Savoir Nager.

Fédérer la communauté éducative

Les partenariats s'étendent à l'ensemble de la communauté (familles, agents, habitants) pour créer une véritable cohésion sociale autour des enjeux éducatifs.

- Moments fédérateurs : des événements comme la Fête de la Ville sont reconnus comme un lieu privilégié de mixité sociale et d'éducation au vivre-ensemble (P4 : Paix), mobilisant une multitude d'acteurs.
- Rassemblements spécifiques : le Mois de la Petite Enfance et l'opération Marmoe (Manifestation des acteurs et réseaux de la petite enfance) sont des plateformes d'échanges et de sensibilisation pour les professionnels et les parents, permettant de diffuser les bonnes pratiques en matière de développement durable et d'accueil inclusif.

En cultivant un réseau dense de partenariats, la Ville de Montreuil assure la cohérence, la qualité et la pérennité de ses politiques éducatives, transformant l'ensemble de son territoire en un espace d'apprentissage continu.

1.7. Conclusion : pour un Projet éducatif territorial durable

Le passage en revue des cinq piliers du développement durable démontre que les directions éducatives, enfance et jeunesse de la Ville de Montreuil ne sont pas seulement des acteurs de la transition, mais sont déjà au cœur de sa mise en œuvre.

Bilan des forces vives

Le travail accompli s'inscrit dans une démarche globale :

- P1 : Personnes et P2 : Planète sont les piliers les plus avancés, notamment grâce à la transformation du Plan Alimentaire Durable (bio, végétarien, lutte contre le gaspillage) et à l'éducation à la nature (jardins, Murs à Pêches, pédagogie de l'eau). Ces actions prouvent que l'amélioration de la qualité de vie des enfants est directement liée à la performance environnementale de la collectivité.
- P5 : Partenariats agit comme un puissant démultiplicateur, permettant à la Ville d'enrichir son offre éducative grâce aux associations, aux institutions culturelles et aux synergies internes.

Les axes de progrès

Malgré ces avancées, la démarche de développement durable exige une amélioration continue. Les échanges avec les directions ont mis en lumière deux axes de travail prioritaires pour consolider l'action :

- P3 (Prosperité) : investissement dans les compétences. Il est impératif de faire du développement durable un volet obligatoire et systématique de la formation des agents de l'Éducation, de l'Enfance et de la Petite Enfance. Cet investissement dans le capital humain garantira la pérennité des politiques d'achats responsables (matériaux, sourcing) et l'optimisation des infrastructures.
- Transversalité : évaluation de l'impact. Afin de passer d'une logique d'actions ponctuelles à une stratégie globale, la Ville devra structurer l'évaluation des impacts de ses politiques (social, environnemental et économique), comme l'initiation du service civique sur l'impact carbone le préfigure.

Perspectives

Le travail étroit entre toutes les directions en charge d'une partie de la responsabilité éducative de la Ville va permettre de transformer ces axes de progrès en objectifs opérationnels. L'objectif final est de faire du Projet Éducatif Territorial (PEDT) de Montreuil un véritable levier de la transition écologique et solidaire, capable de former des générations de citoyens responsables et engagés pour un avenir durable.

Axe 2 – Adaptation au changement climatique

2.1. Renaturation des espaces publics

Projet du « Grand Chemin »

Dans le cadre du programme intercommunal porté par Est Ensemble, le projet « Grand Chemin » vise à créer une promenade arborée de 36 kilomètres traversant les neuf communes du territoire, dont sept kilomètres sur la commune de Montreuil.

Ce projet de requalification des espaces publics s'inscrit dans une stratégie de lutte contre le réchauffement climatique. La végétalisation des voiries permet notamment de réduire la température ambiante de 4 à 8 °C en période estivale, contribuant ainsi à l'amélioration du confort thermique et à la résilience urbaine face aux épisodes de canicule.

Les premiers aménagements réalisés dans les rues Pierre-de-Montreuil, Eugène-Varlin et des Soucis ont permis :

- La réduction de la circulation automobile, réservée en partie aux riverains
- La transformation des trottoirs en surfaces planes favorisant l'accessibilité
- La création de noues paysagères pour la gestion des eaux pluviales
- La plantation de végétaux et l'augmentation des surfaces végétalisées (jusqu'à 40 % de la voirie)

Le projet prévoit également l'installation d'équipements de convivialité et la mise en valeur du territoire. Les prochaines étapes concernent les rues Pépin et Alexis-Lepère, avec des plantations programmées à l'automne 2025.

Ce programme contribue à l'adaptation urbaine face au dérèglement climatique, à la promotion de la marche et du vélo, et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Aménagements urbains – Transformation de la place du Village-de-l'Amitié dans le cadre du Grand Chemin

Dans le cadre du projet intercommunal du Grand Chemin, porté par Est Ensemble, la place du Village-de-l'Amitié, située entre les rues de Rosny, Pépin et Dombasle, fait l'objet d'un réaménagement complet visant à renforcer son caractère piétonnier et végétal.



Principales interventions :

- Création d'une zone de rencontre priorisant les piétons, puis les cyclistes et les véhicules
- Plantation de 10 arbres et aménagement de 350 m² d'espaces verts
- Pose de 270 m² de pavés enherbés pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales
- Installation de mobilier urbain, d'une fontaine à boire et de 20 arceaux à vélos
- Maintien de 7 places de stationnement, dont une PMR et deux dépose-minute

Les travaux, débutés en octobre 2025, s'étalent jusqu'à la fin de l'année, avec une pause hivernale avant reprise au printemps 2026. Le projet s'inscrit dans une logique de désimperméabilisation des sols, de lutte contre les îlots de chaleur et de valorisation des cheminements doux. Il contribue à relier les quartiers du Bas-Montreuil aux Murs à pêches et au parc des Beaumonts dans une continuité végétale.

2.2. Requalification urbaine – Ouverture des aménagements de la place Croix-de-Chavaux

Huit mois après le lancement des travaux, la partie nord de la place Croix-de-Chavaux et la rue de Vincennes ont été partiellement rouvertes au public début juillet 2025 puis en rive sud le 6 décembre. Ces aménagements s'inscrivent dans le projet global de transformation de la place, piloté par la Ville de Montreuil et le service Aménagements.

Principales réalisations :

- Création d'espaces piétonniers élargis et d'une piste cyclable dédiée
- Revêtement en granit clair pour limiter l'absorption de chaleur
- Accessibilité renforcée pour les personnes à mobilité réduite
- Plantation d'arbres et installation prochaine de mobilier urbain (bancs, tables)
- Réaménagement du terminus du bus 127 et réouverture de la rue François-Debergue

Malgré les contraintes liées aux réseaux souterrains et à l'emprise du métro, 62 arbres seront plantés à l'achèvement des travaux, accompagnés de 700 m² de pleine terre. Ces plantations visent à lutter contre les îlots de chaleur et à renforcer la végétalisation du centre-ville.



2.3. Mobilités

Mise en service de la ligne de bus 202

Depuis juin 2024, la ligne de bus 202 relie le quartier Boissière–Acacia à la porte de Montreuil, en traversant le centre-ville. Cette nouvelle ligne, demandée de longue date par la municipalité, a été mise en place à l'occasion de la réorganisation du réseau de bus consécutive à l'ouverture de la ligne 11 du métro.

Objectifs et bénéfices :

- Renforcement du maillage des transports en commun
- Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, notamment dans le Bas-Montreuil
- Dédoublement partiel de la ligne 102 entre Boissière et Croix-de-Chavaux
- Connexion directe avec le tramway T3B à la porte de Montreuil

La ligne 202 propose quatre arrêts sur la rue de Paris, jusque-là non desservie par les bus. Des aménagements d'accessibilité sont prévus à l'été 2025 : rehaussement des trottoirs, installation d'abribus, sécurisation des accès. La fréquentation de la ligne a doublé en trois mois, passant de 2 000 à 4 000 voyageurs mensuels. Elle répond à une forte demande locale et contribue à l'objectif municipal de développement des mobilités durables et inclusives.



Mobilité durable et renaturation – Prolongement du tramway T1 et aménagements paysagers

La modification n°3 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), adoptée par Est Ensemble, formalise l'ambition environnementale du prolongement du tramway T1 entre Noisy-le-Sec et Val-de-Fontenay. À Montreuil, le projet s'appuie sur le principe « Planter d'abord, bâtir parfois », issu d'une étude urbaine concertée menée depuis 2020.

Principaux éléments du projet :

- Démolition de l'ancienne autoroute A186, libérant 9 hectares de foncier
- 60 % de ces surfaces seront dédiées à la création d'espaces verts (parcs, jardins, squares)
- 5,5 hectares de nouveaux espaces végétalisés seront aménagés sur le tracé
- Réutilisation de 44 000 tonnes de gravats pour la construction des voies du tramway

Le projet prévoit également :

- Un corridor écologique reliant les grands parcs du territoire (Montreau, Murs à pêches, Corniche des forts)
- Des aménagements paysagers protégés inscrits dans le PLUi
- Une concertation citoyenne active (400 participants aux ateliers) ayant nourri les scénarios d'aménagement

Le prolongement du tramway T1 se fera en deux phases :

- Phase 1 : Noisy-le-Sec à Montreuil–Rue de Rosny (mise en service prévue mi-2028)
- Phase 2 : Montreuil–Rue de Rosny à Val-de-Fontenay (mise en service prévue en 2030)

Ce projet vise à améliorer la qualité de vie, renforcer la cohésion territoriale, favoriser la biodiversité et développer une mobilité inclusive et décarbonée.

2.4. Création de mares urbaines

Le service Jardins et nature en ville a réalisé une mare artificielle de 4 x 12 mètres au Centre horticole municipal. Ce nouvel aménagement vise à :

- Restaurer un milieu humide favorable à la biodiversité (insectes, batraciens, oiseaux)
- Servir de support pédagogique pour les agents municipaux

- Renforcer les continuités écologiques avec les bassins du parc Montreau et les mares des Murs à pêches

La mare est conçue pour favoriser l'oxygénation naturelle de l'eau et limiter la prolifération des moustiques grâce à l'équilibre biologique.



2.5. Nature en ville – Bilan intermédiaire de la pépinière expérimentale Boissière–Acacia

Lancée en 2020 par la Ville de Montreuil et l'établissement public territorial Est Ensemble, la pépinière urbaine expérimentale située sur une friche de 3 800 m² dans le quartier Boissière–Acacia constitue une initiative innovante en matière de végétalisation urbaine et de génie écologique.

Le dispositif a permis la culture de 2 000 jeunes plants issus d'une quarantaine d'essences forestières, dans des conditions de plantation dense et avec des méthodes alternatives inspirées de l'agroforesterie. Les agents municipaux ont été formés à ces techniques, favorisant une croissance rapide et une adaptation optimale au milieu urbain.

À l'hiver 2024–2025, 593 arbres ont été transplantés sur le tracé du Grand Chemin et dans plusieurs parcs et squares de Montreuil. Par ailleurs, 168 sujets ont été plantés au parc des

Beaumonts. Les 600 à 700 plants restants seront mobilisés en 2026 selon les besoins du territoire.

Le projet présente plusieurs bénéfices :

- Réduction de la dépendance aux pépiniéristes extérieurs
- Amélioration de la qualité des sols urbains
- Renforcement de la résilience écologique locale
- Valorisation d'une friche urbaine en attente de restitution au Sedif en 2026

Un bilan complet, incluant des analyses biologiques du sol, est prévu à l'issue du projet. Cette expérimentation contribue à la stratégie municipale de transition écologique et de renaturation des espaces publics.

2.6. Rénovation urbaine – Réhabilitation du quartier Le Morillon

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain soutenu par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), Est Ensemble Habitat engage à partir de mai 2025 la réhabilitation de 572 logements dans le quartier Le Morillon. Ce chantier constitue la deuxième phase d'un programme global, après une première intervention réalisée entre 2019 et 2021 sur 580 logements à Montreau A1.

Les travaux, qui s'étendront jusqu'au premier trimestre 2027, visent à améliorer le confort thermique des logements, à favoriser les économies d'énergie et à revaloriser le cadre de vie. Un appartement témoin sera accessible aux locataires dès le deuxième trimestre 2025. Des permanences d'information sont prévues pour accompagner les habitants tout au long du projet.

Le programme prévoit également des aménagements d'équipements publics et d'espaces extérieurs :

- Extension de la bibliothèque Daniel-Renoult et du centre social Espéranto
- Réaménagement de l'école Paul-Lafargue
- Transformation du terrain AS Parking en prairie sportive
- Valorisation des places Le Morillon et Descartes, avec déminéralisation de cette dernière
- Apaisement et requalification paysagère de la rue Pierre-Brossolette

Par ailleurs, la démolition de la barre Suzanne-Martorell et la démolition partielle de la barre Romain-Rolland permettront d'ouvrir le quartier et de faciliter les cheminements piétons, en lien avec l'arrivée du tramway.

Ce projet représente un investissement de 79,5 millions d'euros et s'inscrit dans un plan décennal de rénovation de 40 % du parc immobilier d'Est Ensemble Habitat, pour un montant total d'un milliard d'euros.

Axe 3 – Gestion durable des ressources

3.1. Gestion écologique du cimetière municipal

Le cimetière municipal de Montreuil, d'une superficie de 12 hectares, fait figure de référence en matière de gestion écologique. Depuis dix ans, les équipes techniques ont engagé une transformation progressive visant à végétaliser les espaces, supprimer les revêtements imperméables et favoriser la biodiversité.

Principales actions :

- Suppression des dalles en béton au profit d'allées engazonnées
- Désimperméabilisation des abords des pavillons d'accueil
- Plantation de 250 arbres depuis 2022 dans le cadre du Plan arbres d'Est Ensemble
- Diversification des essences pour renforcer la résilience écologique

Résultats écologiques :

- 114 espèces végétales recensées, contre une moyenne de 81 dans les cimetières franciliens
- Présence de 15 espèces d'oiseaux, dont le verdier d'Europe
- Observation de pollinisateurs, chauves-souris, hérissons et renards
- Installation de 20 nichoirs et 12 ruches

Le cimetière est reconnu comme un refuge pour la biodiversité en milieu urbain dense. Il participe aux continuités écologiques du territoire et constitue un îlot de fraîcheur et de tranquillité. Ce modèle de gestion durable est régulièrement cité en exemple par d'autres collectivités et institutions.

3.2. Programme « J'adopte un arbre »

La campagne « J'adopte un arbre » permet aux habitants de recevoir gratuitement un arbre à planter dans leur jardin ou copropriété. Cette opération, menée sur les neuf communes d'Est Ensemble, contribue à la création d'îlots de fraîcheur et à la lutte contre le changement climatique.

3.3. Valorisation des jardins familiaux

La Ville de Montreuil compte 130 jardins familiaux répartis sur huit sites principaux, représentant une surface totale de 13 000 m². Ces parcelles, historiquement appelées « jardins ouvriers », sont aujourd'hui louées à des particuliers via des conventions d'occupation précaire de douze ans renouvelables. La taille moyenne des parcelles est de 100 m², pour un coût annuel de location de 0,63 € par m² sans eau, et 1,12 € avec eau.

Les jardins familiaux répondent à plusieurs objectifs :

- Favoriser la biodiversité et la végétalisation des quartiers
- Offrir un espace de nature aux habitants, notamment aux familles modestes
- Encourager les pratiques écologiques (compostage, interdiction des produits chimiques)
- Renforcer le lien social et intergénérationnel

Les règles d'usage imposent notamment :

- Une culture sur au moins 50 % de la surface
- L'interdiction de la vente des récoltes
- La limitation des nuisances sonores et des plantations à grand développement
- Des recommandations sanitaires liées à la pollution des sols

Le dispositif est très sollicité, avec une centaine de personnes en attente permanente. Chaque année, entre 10 et 20 parcelles se libèrent. Les jardins jouent également un rôle social et thérapeutique, en particulier pour les retraités, les familles, et les personnes en situation de fragilité. Ils constituent des lieux de convivialité, de transmission de savoir-faire et de production alimentaire complémentaire.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les objectifs municipaux de transition écologique, de résilience urbaine et de démocratie alimentaire.

Création d'un jardin partagé dans le quartier Boissière–Acacia

Dans le cadre de sa politique de nature en ville et de développement de l'agriculture urbaine, la Ville de Montreuil accompagne la création d'un jardin partagé dans le quartier Boissière–Acacia. Ce projet est porté par l'association Acacia-Boissière en commun (ABC), en partenariat avec le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), propriétaire de la parcelle concernée.

Le jardin, situé le long du square Niki-de-Saint-Phalle, s'étendra sur une surface de 400 m². Il a vocation à devenir un espace de vie ouvert sur le quartier, favorisant la biodiversité et l'expérimentation en jardinage écologique. Une charte a été établie pour encadrer les pratiques : absence d'engrais et de pesticides, utilisation de plantes locales, compostage, récupération des eaux de pluie.

Le site, nommé « Jardin de la méduse », accueillera les permanences hebdomadaires du compost de quartier, actuellement situé sur une autre prairie du Sedif. Des ateliers participatifs seront organisés pour le défrichage, l'aménagement et les plantations. L'association prévoit également des actions de sensibilisation et des événements en lien avec les établissements scolaires et les structures de la petite enfance.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs municipaux de renforcement du lien social, de valorisation des espaces verts et de promotion des pratiques durables.

3.4. Propreté urbaine – Renforcement du règlement municipal et mobilisation des services

Dans le cadre de sa politique de cadre de vie et de lutte contre les incivilités, la Ville de Montreuil a adopté un nouveau règlement municipal de propreté visant à renforcer la prévention et à simplifier les procédures de sanction. Ce dispositif permet désormais une verbalisation administrative directe, en complément des actions de sensibilisation menées par la Brigade propreté environnement (BPE) depuis sa création en 2016.



Les principales infractions ciblées incluent :

- Dépôts sauvages de déchets et encombrants
- Non-respect des horaires de collecte

- Abandon de mégots et déjections canines
- Déversement de fluides polluants
- Maintien de bacs à ordures sur la voie publique

Les amendes associées varient de 135 € à 3 750 €, selon la nature de l'infraction et le statut du contrevenant (particulier ou professionnel). Un tableau récapitulatif des infractions, sanctions et solutions alternatives est diffusé pour accompagner la mise en œuvre du règlement.

Le dispositif s'appuie sur :

- Une surveillance renforcée via les 88 caméras du Centre de supervision urbain (CSU)
- Des patrouilles quotidiennes de la BPE dans tous les quartiers
- Des opérations ciblées sur les points noirs identifiés
- Une collaboration avec les bailleurs sociaux pour la formation des gardiens

Enfin, les agents de la Propreté urbaine, fortement investis dans leur mission, sont mis en valeur pour leur rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie. Le nouveau règlement vise à soutenir leur action, à responsabiliser les usagers et à préserver l'environnement urbain.

3.5. Stratégie Numérique Responsable à Montreuil

La ville de Montreuil s'engage activement dans une démarche de numérique responsable, en accord avec la loi Reen du 15 novembre 2021. Cette initiative vise à répondre aux défis environnementaux et sociaux actuels, tout en assurant une utilisation éthique et durable des technologies numériques. L'objectif est de renforcer l'inclusion et la sécurité numérique pour tous les citoyens et agents.

Objectifs de la Stratégie Numérique Responsable

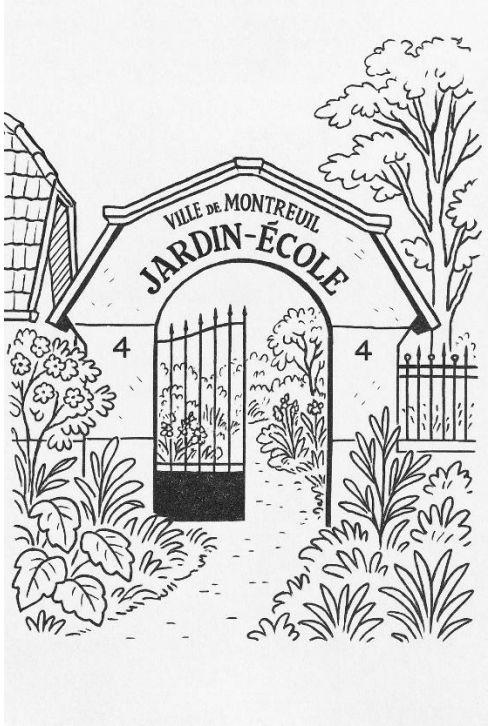
La stratégie repose sur deux axes principaux :

- **Sobriété numérique** : Réduire l'empreinte carbone en optimisant l'utilisation des ressources informatiques.
- **Inclusion numérique** : Garantir l'accès aux outils numériques pour tous les citoyens, y compris les plus vulnérables.

Actions mises en œuvre et prévues

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions concrètes ont été mises en place ou sont en cours de réalisation :

- **Acquisition de matériel reconditionné** : Montreuil s'engage à acheter 50% de ses ordinateurs et équipements sous forme reconditionnée, réduisant ainsi les déchets électroniques et l'empreinte carbone tout en soutenant l'économie circulaire.
- **Prolongation de la durée de vie du matériel** : Plutôt que de renouveler systématiquement les équipements, Montreuil privilégie la maintenance et l'utilisation prolongée du matériel existant, réduisant ainsi les coûts et les déchets.
- **Recyclage des équipements obsolètes** : Les équipements informatiques obsolètes sont récupérés par une entreprise spécialisée qui s'engage à recycler les composants, contribuant ainsi à la préservation des ressources naturelles.
- **Conformité aux normes RGAA** : Montreuil développe ses espaces numériques, y compris son site Internet, pour qu'ils soient conformes aux normes RGAA, garantissant ainsi une accessibilité pour tous, y compris les personnes en situation de handicap.
- **Schéma pluriannuel d'accessibilité** : Un plan ambitieux est en cours d'élaboration pour structurer et planifier les efforts de la ville en matière d'accessibilité numérique sur plusieurs années, avec des objectifs annuels et des audits réguliers.
- **Comitologie et indicateurs de suivi** : Une structure de prise de décision et des indicateurs de suivi seront mis en place pour évaluer l'avancement et l'efficacité des actions.
- **Partenariats et Collaborations** Montreuil envisage de collaborer avec divers acteurs locaux, notamment les associations, pour promouvoir une utilisation responsable du numérique. Des projets pilotes innovants sont également mis en place pour tester de nouvelles approches et améliorer continuellement la stratégie numérique responsable. Ces partenariats permettent de mutualiser les ressources et les compétences, renforçant ainsi l'impact des initiatives mises en œuvre.



Axe 4 – Solidarités et citoyenneté

4.1. Dispositif « Demandez Angela »

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences sexistes et de sécurisation de l'espace public, la Ville de Montreuil a mis en œuvre le dispositif « Demandez Angela ». Inspiré d'une initiative britannique et soutenu par le ministère chargé de l'Égalité, ce programme vise à créer un réseau de lieux-refuges pour les victimes de harcèlement de rue.

Principaux éléments :

- Plus de vingt commerçants montreuillois engagés
- Formation assurée par le CIDFF en partenariat avec les services municipaux
- Mise à disposition d'un lieu sûr, d'un soutien matériel (téléphone, chaise, eau) et, si nécessaire, appel aux secours
- Signalétique visible par un sticker « Angela » en vitrine

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de prévention, d'inclusion et de solidarité, en lien avec les objectifs municipaux de tranquillité publique et d'égalité.



4.2. Volontariat de solidarité internationale – Missions au Sénégal

Dans le cadre de sa politique de soutien à la mobilité des jeunes et à leur insertion professionnelle, la Ville de Montreuil a accompagné plusieurs volontaires dans des missions de solidarité internationale au Sénégal. Deux jeunes Montreuilloises ont été engagées respectivement dans les régions de Fatick et Tambacounda depuis 2024.

- La première a participé à des actions de reboisement dans le cadre de la Grande Muraille verte, notamment à la plantation de 100 arbres, dont 70 moringas, dans l'écovillage de Kamyaak.
- La seconde intervient sur des projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle par l'agroécologie, en lien avec des groupements de femmes.

Ces missions s'inscrivent dans une dynamique de coopération décentralisée, en réponse à la suspension des partenariats avec le Mali. Elles visent à valoriser les compétences des jeunes et à renforcer leur expérience de terrain dans des contextes interculturels.



4.3. Campus jeunes sur les discriminations

Du 13 au 15 juin 2025, le service Jeunesse de la Ville de Montreuil a organisé la troisième édition du Campus de Montreuil, réunissant une centaine de jeunes âgés de 18 à 25 ans dans un camping du Loiret. Après les thématiques du climat (2023) et de la paix (2024), cette édition était consacrée aux discriminations.

Encadrés par des intervenants spécialisés, les participants ont pris part à des ateliers collaboratifs, des jeux de rôle et des débats, notamment autour de la Fresque de la diversité, outil pédagogique conçu par l'ESSEC et Belugames. Les activités ont permis d'identifier les mécanismes de discrimination, d'échanger sur les expériences vécues et de proposer des pistes d'action concrètes.

Objectifs du dispositif :

- Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'inclusion et de l'égalité
- Favoriser la prise de conscience individuelle et collective
- Encourager l'engagement citoyen et la solidarité
- Produire des recommandations à destination des services municipaux

Le Campus s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire, de cohésion sociale et de participation active des jeunes à la vie locale. Il contribue à renforcer les valeurs de respect, de diversité et de vivre-ensemble portées par la municipalité.

4.4. Plateforme alimentaire solidaire

À l'automne 2025, le Centre communal d'action sociale (CCAS) met en service une plateforme de stockage et de redistribution alimentaire durable. Dotée d'une chambre froide de 50 m³, elle permettra de mutualiser les achats de produits bio et de collecter des dons auprès des commerces et producteurs locaux.

Caractéristiques du projet :

- Transport décarboné via triporteur électrique
- Partenariat avec les associations Aurore et Appui
- Interface numérique en développement pour la gestion des dons et des stocks
- Intégration dans la Stratégie alimentaire de territoire

Ce dispositif vise à améliorer l'accès à une alimentation de qualité pour les publics modestes, tout en réduisant le gaspillage alimentaire et en renforçant la coordination entre acteurs locaux.

4.5. Art et aménagement urbain – Une œuvre contemporaine pour le quartier Boissière–Acacia

Dans le cadre du dispositif municipal « Une construction, une œuvre », la Ville de Montreuil accueille une création artistique sur la nouvelle place Roger-Kasparian, située à la jonction des quartiers Boissière et Boissière–Acacia. Ce programme prévoit que tout opérateur immobilier finance une œuvre d'art en contrepartie de son projet de construction.

L'œuvre, conçue par l'artiste franco-allemande Ulla Von Brandenburg, consiste en une sculpture immersive en béton projeté sur structure métallique. Elle prend la forme d'une pyramide circulaire en gradins, décorée de motifs colorés inspirés de l'univers du cirque, et intégrant un arbre central. L'installation vise à favoriser le jeu, la détente et la rencontre dans l'espace public.

La place, d'une superficie de 1 000 m² dont la moitié en espaces verts, porte le nom de Roger Kasparian, photographe montreuillois reconnu pour ses portraits de célébrités et ses reportages de terrain. L'inauguration de l'œuvre est prévue le 13 juin 2025, avec une parade festive impliquant les enfants du quartier et des artistes locaux.

Ce projet illustre l'engagement de la municipalité en faveur de l'intégration de l'art dans les espaces publics, du renforcement de l'identité locale et de la valorisation du cadre de vie dans les quartiers en mutation.

4.6. Sports pour tous·tes

Street workout à Montreuil

Dans le cadre de sa politique de sport pour tous et d'aménagement des espaces publics, la Ville de Montreuil dispose de huit aires de street workout réparties sur l'ensemble du territoire communal : parc des Guilands, parc des Beaumonts, stade Jules-Verne, rue Moïse-Blois, rue Saint-Denis, rue de l'Acacia, rue Édouard-Vaillant et dalle Hannah-Arendt.

Ces équipements, en accès libre et gratuits, permettent la pratique de la musculation au poids du corps et de la gymnastique en extérieur. Ils constituent une alternative aux salles de sport payantes et favorisent l'activité physique régulière, notamment chez les jeunes adultes. Leur fréquentation est soutenue tout au long de l'année, indépendamment des conditions météorologiques.



Les usagers soulignent les avantages liés à la flexibilité d'usage, à la convivialité des lieux et à la qualité des installations. Ces espaces sont également identifiés comme vecteurs de lien social, favorisant l'entraide, la transmission de savoirs et la mixité intergénérationnelle. Toutefois, une sous-représentation féminine est observée, ce qui appelle à des actions de sensibilisation pour une appropriation plus inclusive de ces équipements.

Le développement de ces infrastructures s'inscrit dans une logique de santé publique, d'inclusion sociale et de valorisation des pratiques sportives autonomes.

Aménagement sportif – Installation de mobilier de glisse urbaine

Dans le cadre du dispositif municipal « Chemins de la glisse », la Ville de Montreuil prévoit l'installation de nouveaux modules sportifs adaptés aux pratiques de glisse urbaine (skateboard, roller, trottinette, BMX) à partir de fin mai 2025. Ces équipements, appelés « blocparcs », seront implantés dans l'espace public du centre-ville et du bas-Montreuil, hors zones de travaux.

Les sites concernés sont :

- Place Aimé-Césaire
- Place Guernica
- Angle des rues Paul-Doumer et Lenain-de-Tillemont
- Rues du Capitaine-Dreyfus, Dolorès-Ibarruri et Cuvier

Trois modèles de modules seront proposés, permettant diverses configurations selon les usages. Ce déploiement complète les installations existantes telles que le pumptrack du parc Montreau et les skateparks des Grands-Pêchers et de la Croix-de-Chavaux, constituant un parcours cohérent à l'échelle de la commune.

L'objectif est de favoriser l'accès libre à des pratiques sportives urbaines, de diversifier les usages des espaces publics, et de renforcer l'attractivité des quartiers concernés. Ce projet s'inscrit dans une démarche de soutien aux mobilités actives, à la jeunesse et à l'animation urbaine.



Skatepark aux abords du complexe des Grands-Pêchers.

4.7. Inclusion sociale

Projet intergénérationnel et culturel autour de la culture aborigène

Dans le cadre de sa politique d'inclusion et de cohésion sociale, la Ville de Montreuil soutient un projet intergénérationnel et inclusif mené conjointement par l'accueil de loisirs Paul-Lafargue et le foyer spécialisé Cos Mas Glasberg. Ce partenariat, coordonné par les équipes d'animation des deux structures, vise à favoriser les échanges entre enfants de 7 à 10 ans et adultes en situation de handicap moteur.

Depuis plusieurs mois, les participants se retrouvent tous les deux mois pour des journées partagées autour d'activités artistiques, sportives et culturelles. Le programme actuel est centré sur la découverte de la culture aborigène australienne, avec des ateliers de création de totems, des jeux collectifs, des parcours de motricité et des sorties culturelles prévues (musée du quai Branly, galerie d'art).

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Renforcer les liens intergénérationnels et la solidarité locale
- Promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Sensibiliser les enfants à la diversité culturelle
- Valoriser les pratiques artistiques comme vecteurs de rencontre

Ce dispositif illustre l'engagement de la municipalité en faveur du vivre-ensemble, de l'accessibilité culturelle et de l'éducation à la citoyenneté dès le plus jeune âge

4.8. Santé Publique et Handicap

Nota Bene : les liens entre santé et développement durable ont été explorés en détail dans le rapport sur la situation au regard du développement durable 2024. Les actions engagées sont pour la plupart pluriannuelles. Quelques actions nouvelles méritent cependant d'être mentionnées pour l'année 2025 :

- Signature en mai 2025 du Contrat Local de Santé 4ème génération

Le CLS rassemble 12 signataires dont 3 nouveaux : CPTS, réseau NEF et UNAFAM. Toutes les informations sont accessibles en ligne : https://www.montreuil.fr/services-et-

demarches/sante/le-contrat-local-de-sante4. Il comporte une fiche action dédiée : calameo.com/montreuil/read/00055581194ad087c0bdb?page=21

- Le Forum santé a rassemblé le 14 mai 2025environ 1 000 participants

Parmi les stands rassemblés lors de grand évènement ouvert à toustes : l'association "Les fourmis vertes" https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/les-fourmis-vertes-425368115 ; un stand animé par une infirmière de santé publique sur la fabrication à moindre coût de produits de ménage écologiques

- Hygiène et santé publique

Deux professionnelles de la direction ont été inscrites en 2025/2026, dans une formation sur les enjeux de la santé environnementale dans une perspective de montée en connaissance et en compétence pour l'animation d'ateliers dédiés.

Le Service communal d’hygiène et de santé a continué son travail de fond dans l'identification et le traitement de sources de pollution (ex : métaux lourds dont plomb, CoV, sulfure d'hydrogène...)

Axe 5 – Économie circulaire et résiliente

5.1. Ouverture du village du réemploi « La Venelle »

Le 17 mai 2025, la Ville de Montreuil et Est Ensemble ont inauguré deux opérations majeures dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Fraternité : la résidence écologique Persica et le programme immobilier Volpelier. Ces réalisations marquent l'achèvement d'un plan de requalification de l'habitat insalubre entamé il y a dix ans, avec le concours de la société publique Soreqa.

Principaux éléments du projet :

- La résidence Persica (32 logements en accession libre) a été construite en bois massif, en partenariat avec le promoteur Woodeum, dans une démarche environnementale visant à réduire les nuisances sonores et l'empreinte carbone.
- Le programme Volpelier, porté par Cogedim, comprend 116 logements (dont 37 sociaux et 18 en coliving), ainsi qu'un espace commercial dédié à l'économie sociale et solidaire.

Le « village du réemploi », situé dans une venelle reliant les rues de Paris et Étienne-Marcel, regroupera 1 859 m² de locaux pour des structures telles que La Collecterie, Emmaüs Coup de main, Envie, La Recyclerie sportive, et d'autres acteurs du réemploi. L'ouverture au public est prévue pour septembre 2025.

Ce projet illustre les engagements municipaux en matière de :

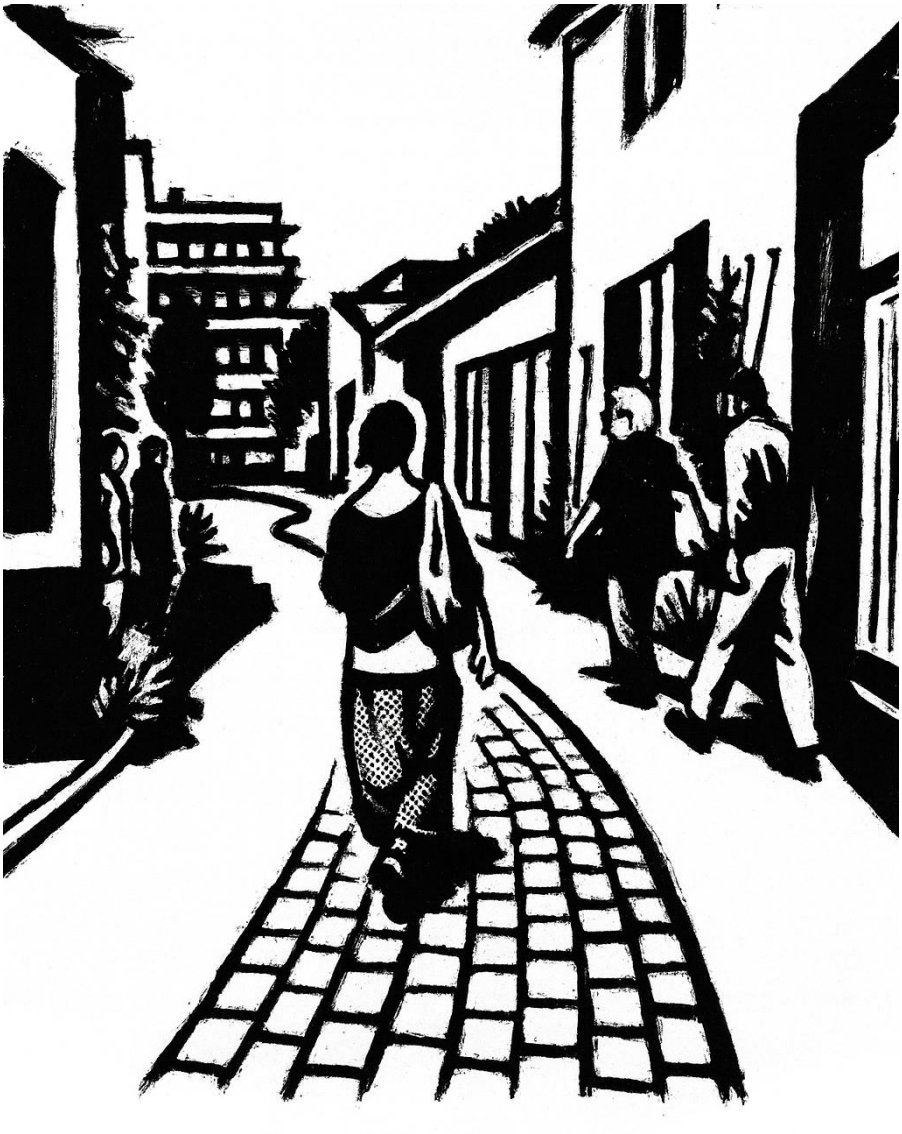
- Maîtrise publique du foncier
- Mixité sociale et résidentielle
- Transition écologique
- Valorisation du patrimoine urbain

Ce projet, porté par neuf associations, vise à valoriser les objets de seconde main (habillement, mobilier, électroménager, livres, etc.) tout en favorisant l'insertion professionnelle et la lutte contre le gaspillage.

Principaux objectifs :

- Création d'une société à but non lucratif
- Emploi et formation pour 40 à 50 personnes
- Promotion de la consommation responsable
- Structuration d'une filière locale du réemploi

Ce lieu constitue un modèle innovant de développement durable, combinant économie circulaire, solidarité et revitalisation urbaine.



5.2. Activités de réemploi dans les quartiers

Des initiatives comme le marché solidaire de l'association Lez'Arts ou les ateliers de peinture naturelle du Sens de l'humus illustrent la vitalité de l'économie circulaire à Montreuil. Ces actions de proximité favorisent la réutilisation des matériaux, la transmission de savoir-faire et le lien social.

5.3. Soutien aux structures locales

Le marché du jardin-école, animé par la Société régionale d'horticulture, bénéficie d'un nouveau barnum financé par les dons. Une frise historique sur la culture aux Murs à pêches est en préparation pour valoriser le patrimoine local et sensibiliser les usagers à l'histoire du territoire.

5.4. Sécurité alimentaire – Bilan positif du programme expérimental Vit'alim

Déployé à Montreuil entre juillet et décembre 2024, le programme Vit'alim, porté par le Département de la Seine-Saint-Denis et Action contre la Faim, vise à lutter contre la précarité alimentaire par une double approche : incitation financière et accompagnement nutritionnel.

Le dispositif a bénéficié à 207 familles montreuilloises (soit 481 personnes), orientées par les services sociaux municipaux, départementaux et plusieurs associations partenaires (Emmaüs Solidarité, Secours populaire, Aurore, résidences autonomie). Il repose sur :

- Une carte titre-restaurant bonifiée pour l'achat de produits frais, notamment de légumes, dans des enseignes classiques ou durables
- Des ateliers collectifs sur l'alimentation durable et la santé

Le bilan présenté en avril 2025 à l'hôtel de ville souligne plusieurs effets positifs :

- Amélioration de l'accès à une alimentation de qualité
- Réduction des barrières sociales et culturelles grâce à un dispositif non stigmatisant
- Renforcement du lien social via la participation aux ateliers
- Intégration du dispositif dans la stratégie alimentaire territoriale de Montreuil

La Biocoop de la place Jean-Jaurès a concentré 12 % des dépenses effectuées avec la carte, illustrant l'intérêt pour les circuits durables. Le succès de l'expérimentation repose sur un tissu associatif actif, un réseau de distribution adapté et une coordination institutionnelle efficace.

5.5. Forum intergénérationnel sur l'orientation scolaire – Initiative locale d'accompagnement des lycéens

Dans le cadre du soutien à la jeunesse et à l'égalité des chances, l'association Ex-nihilo, fondée en août 2024 par deux anciens élèves montreuillois, a organisé le 31 janvier 2025 un forum intergénérationnel à l'hôtel de ville. Cette initiative, soutenue par la municipalité, a réuni près de 1 000 lycéens des établissements Condorcet et Jean-Jaurès, ainsi que 80 intervenants bénévoles issus de parcours variés.

L'objectif principal était de faciliter l'orientation post-bac en proposant des échanges entre générations, favorisant l'identification à des parcours locaux et la valorisation de filières peu représentées à Montreuil (lettres, prépas économiques, arts, etc.). L'événement a permis de renforcer la confiance des élèves dans leurs choix d'orientation, en particulier dans le cadre de la procédure Parcoursup.

L'association prévoit de développer des actions complémentaires telles que des immersions en entreprise, des interventions de professionnels dans les lycées, et la constitution d'un réseau local d'étudiants et de professionnels.

Égalité femmes-hommes dans les filières scientifiques et techniques

Le rapport souligne une persistance des inégalités de genre dans les filières scientifiques et techniques, tant au niveau national qu'à Montreuil. Les données de l'IUT local révèlent une faible représentation féminine dans les BUT Informatique (11,3 %) et QLIO (26,9 %). Cette situation est attribuée en partie à la réforme du baccalauréat, qui a supprimé la filière scientifique et orienté davantage de filles vers la spécialité SVT.

Des dispositifs tels que Déclics, qui mettent en relation des chercheurs et des élèves de terminale, ont été mobilisés pour encourager les vocations scientifiques chez les jeunes filles. Les enseignants locaux expriment leur préoccupation face à ce déséquilibre et appellent à une mobilisation renforcée pour promouvoir la mixité dans les filières techniques.

Accompagnement à l'orientation – rôle des établissements et des familles

Les établissements scolaires de Montreuil mettent en œuvre diverses actions pour accompagner les élèves dans leur orientation : créneaux dédiés, réunions d'information pour les familles, interventions d'anciens élèves. Les témoignages recueillis illustrent la diversité des parcours et la nécessité d'un accompagnement individualisé, notamment pour éviter les erreurs d'orientation liées à des choix trop larges ou mal ciblés.

Les professionnels du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) rappellent l'importance de ne pas s'autocensurer, de vérifier les conditions d'accès aux formations, et de valoriser les compétences extrascolaires. Des ateliers spécifiques sont proposés pendant les vacances scolaires pour aider à la rédaction des lettres de motivation Parcoursup.

Mes notes

Rapport sur la situation de la Ville de Montreuil au regard du développement durable

Edition 2025

Direction générale des services techniques